

RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



LOI DE FINANCES POUR 1999

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

**COMPTES PRÉVISIONNELS DE LA NATION POUR 1998
ET PRINCIPALES HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES POUR 1999**

Présenté

au nom du Dr. Paulin OBAME NGUEMA

Premier Ministre, Chef du gouvernement

Par M. Marcel DOUPAMBY MATOKA

Ministre des Finances, de l'Économie, du Budget et des Participations, Chargé de la Privatisation

TABLE DE MATIÈRES

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET 1999	5
I - L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
A - La conjoncture dans les principaux pays industrialisés	5
B- Pays en développement	7
1 - <i>Évolution générale de l'activité dans les PVD</i>	7
2 - <i>Conjoncture dans les pays de la CEMAC</i>	8
C - La situation des marchés des matières premières	10
1 - <i>Le pétrole</i>	10
2 - <i>Le manganèse</i>	10
3 - <i>Le sucre</i>	10
4 - <i>Le café</i>	11
5 - <i>Le cacao</i>	11
6 - <i>L'huile de palme</i>	11
7 - <i>Le caoutchouc</i>	11
II - LE CONTEXTE NATIONAL : L'évolution récente de l'économie	12
a - les quatre grands produits d'exportation	12
b - les autres produits	13
1 - <i>Produit Intérieur Brut</i>	14
2 - <i>L'emploi</i>	15
3 - <i>Prix et salaires</i>	16
4 - <i>Finances publiques</i>	17
5 - <i>Balance des paiements</i>	22
6 - <i>Monnaie et crédit</i>	23
a - <i>Évolution des agrégats monétaires</i>	23
<i>Évolution de la masse monétaire</i>	23
<i>Les contreparties de la masse monétaire</i>	24
b - <i>La politique monétaire</i>	25
<i>La politique des taux</i>	25
<i>La fixation de l'objectif de refinancement</i>	25
DEUXIÈME PARTIE : LE PROJET DE LOI DE FINANCES 1999.....	26
I - LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES.....	26
A - Hypothèses	26
B - Les résultats de la projection.....	27
1 - <i>L'équilibre des biens et services</i>	27
2 - <i>Les comptes des agents</i>	28
a - Les entreprises	28
b - Les ménages	28
c - Les administrations	28
d - Le reste du monde	29
II - L'ÉQUILIBRE DU BUDGET 1999	29
A - Ressources	29
1 - <i>Les ressources propres (685 milliards F CFA)</i>	29
2 - <i>Les ressources d'emprunt (70 milliards F CFA)</i>	30
B - CHARGES	30
C -Le financement du budget 1999	30
III - LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	31
A - Mesures structurelles.....	31

1 - L'amélioration du cadre juridique et institutionnel	31
2 - Le désengagement de l'Etat du secteur productif	32
B - Politique budgétaire et fiscale	32
1 - Un budget de rigueur	32
2 - Mais un budget qui consacre le récentrage des activités de l'État dans ses fonctions régaliennes tout en maintenant un filet social	34
a - Les infrastructures de base	34
b - La santé et le social	34
c - L'éducation.....	35
d - Le Secteur productif	35
e - Les autres secteurs	35
C - Politique monétaire et du crédit	35
TEXTE DE LOI	37
ÉVALUATION DES VOIES ET MOYENS	39
DISPOSITIONS FISCALES	40
ANNEXES	43
ANNEXE 1 : BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT	45
ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ÉTAT	46
ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ÉTAT	47
ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES	48
ANNEXE 5 : RECETTES HORS PÉTROLE.....	50
ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	51
ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES.....	53
ANNEXE 8 : RÉCAPITULATION FONCTIONNELLE DES DÉPENSES DE 1999	55
ANNEXE 9: LISTE DES ENTREPRISES DU PROGRAMME DE PRIVATISATION/DESENGAGEMENT EN 1999	57

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET 1999

I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Depuis le second semestre de l'année 1997, l'environnement économique international est assombri par la crise économique et monétaire qui frappe les pays émergents d'Asie du Sud-Est.

Notons que cette crise fait subir à leurs principaux partenaires, à la fois, un choc commercial négatif résultant des pertes de débouchés sous l'effet d'une contraction de la demande intérieure et un choc financier positif consécutif à un retour massif des capitaux soit la conjugaison des deux effets.

A- La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

En Europe, l'effet dépressif de la crise asiatique devrait être contrebalancé par le regain de la consommation privée, ainsi que les perspectives favorables en matière d'investissement des entreprises. La croissance dans l'Union Européenne devrait se situer sur un rythme annuel proche de 2,8% en 1998 et en 1999, contre 2,7% en 1997.

En **France**, la croissance s'est accélérée au second semestre 1997, sur un rythme annuel de 3,4% contre 2,8% au premier semestre. La demande intérieure reprend, alors que les exportations demeurent soutenues. Au début de 1998, les perspectives d'activité sont favorables, tant dans l'industrie que dans les BTP ou les services. La consommation des ménages est confortée par l'amélioration de la confiance, et l'évolution plus favorable de l'emploi et des revenus. Enfin une politique économique plus active privilégie la recherche d'une croissance plus riche en emplois tout en stabilisant la dette publique.

La croissance du PIB devrait être de 3,0% en 1998, contre 2,4% en 1997 et 1,5% en 1996.

En **Allemagne**, la demande intérieure qui était restée atone en 1997, devrait progressivement s'amplifier en 1998. L'investissement productif est orienté à la hausse, et la consommation privée devrait progresser de 2,0%, grâce à la hausse des salaires réels et la stabilisation de l'emploi, après le

recul de 1997. La politique budgétaire devrait rester globalement neutre et le déficit public continuer de respecter le seuil de 3,0% du PIB.

En **Grande Bretagne**, la croissance devrait marquer le pas en 1998 et 1999. En 1998, ceci résulterait essentiellement de la poursuite de la dégradation des échanges extérieurs entamée depuis la fin d'année 1997 sous l'effet de la forte appréciation de la livre depuis fin 1996. Cette dégradation des exportations affecterait l'investissement productif tandis que la demande des ménages (consommation et investissement pour logements) continuerait de rester ferme.

En 1999, le ralentissement de la demande intérieure devrait s'accroître, la modération des importations atténuant néanmoins la contribution négative de l'étranger.

Dans les **pays de l'Europe du Sud**, la situation conjoncturelle est bien orientée.

En Italie, le policy-mix devrait jouer favorablement : les efforts de rigueur s'estomperont et l'entrée dans l'Euro va entraîner une nette détente de la politique monétaire.

En Espagne, la contribution des échanges extérieurs à la croissance restera importante et la demande intérieure sera tirée par la reprise des BTP.

Aux **Etats-Unis**, le dynamisme de l'activité ne s'est pas démenti tout au long de l'année 1997. La croissance a atteint le taux de 3,8% en moyenne annuelle, et les effets commerciaux de la crise asiatique viennent conforter l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Deux facteurs devraient se combiner pour induire un ralentissement de la croissance en 1998. D'une part, la demande intérieure américaine devrait ressentir les effets décalés du resserrement des conditions monétaires et financières mis en œuvre depuis le début de l'année 1997. D'autre part, les effets de l'appréciation du dollar, conjugués aux conséquences de la crise asiatique, se feront sentir sur les échanges extérieurs des Etats-Unis, puis sur l'investissement productif et les créations d'emplois au second semestre 1998.

Au total, la croissance de l'activité américaine ralentirait d'environ un point en 1998. Cette tendance se maintiendrait en 1999, la demande intérieure étant plus affectée par le ralentissement des créations d'emplois et de revenus.

Au **Japon**, la dégradation de la confiance, liée à l'aggravation des difficultés du système financier, continue de peser sur l'activité. Le rythme des exportations, exceptionnellement élevé en 1997, devrait souffrir en 1998 de la réduction de la demande des pays d'Asie en crise, ainsi que de la perte de compétitivité des produits japonais due à l'appréciation du yen vis-à-vis des monnaies de cette zone, qui représente, y compris la Chine, 40% des débouchés japonais à l'exportation. L'investissement productif, stimulé en 1997 par la demande extérieure, ralentirait. Sans véritable redémarrage de la consommation privée, sur laquelle pèse une politique budgétaire restrictive ainsi que les restructurations en cours qui affectent négativement l'emploi, l'activité devrait rester très peu dynamique.

La croissance devrait être légèrement négative en 1998, et l'on ne peut exclure l'éventualité d'une récession prononcée. Ce n'est qu'à l'horizon 1999 que l'on peut espérer une reprise de la croissance, avec un début de redressement de l'activité de la zone asiatique et un retour progressif de la confiance des ménages japonais, les mesures de recapitalisation des banques ainsi que de la garantie des dépôts mises en œuvre en 1998 produisant leurs effets.

Les **pays émergents de l'Asie** connaîtront un net ralentissement de leur rythme de croissance en 1998. Dans les pays en crise, le retour à une croissance soutenable passe par un ajustement macro-économique et un assainissement des bilans financiers. L'activité de la zone devrait repartir dans le courant de 1999, sans toutefois retrouver son rythme d'avant-crise. La croissance de l'Asie reviendrait autour de 5,0% en 1998 et en 1999, contre plus de 8,0% en 1996.

B- Pays en développement

1- Evolution générale de l'activité dans les PVD

Les pays d'Afrique sub-saharienne engagés depuis de nombreuses années dans la voie de la libéralisation économique réalisent de bonnes performances et ont été particulièrement dynamiques aussi bien en 1996 qu'en 1997. L'amélioration des résultats économiques dans cette région du monde est due en

grande partie aux exportations des produits primaires favorisées par la dévaluation du F CFA.

En 1998, la baisse de la demande mondiale et particulièrement celle des pays du Sud-Est asiatique devrait entraîner pour les pays d'Afrique du sud du Sahara, un ralentissement de certains marchés d'exportation, hors Union Européenne, une importation significative des produits manufacturés provenant d'Asie en raison de la baisse attendue des prix exprimés en dollar dans cette région du monde. La croissance du PIB devrait alors se situer aux alentours de 2,6% contre environ 3,0% en 1997.

2- Conjoncture dans les pays de la CEMAC

En ce qui concerne les Etats membres de la CEMAC, hors Congo, la situation économique et financière a été caractérisée en 1997 par le raffermissement de la croissance du PIB réel, l'amélioration de la compétitivité du secteur d'exportation, le recul de l'inflation et la poursuite de l'assainissement des finances publiques.

Au **Cameroun**, les relations entre Yaoundé et les institutions financières se sont normalisées en 1997. Le 20 Août, un accord portant sur une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) de 219 millions de dollars US sur trois ans a été signé. De même le Club de Paris a recommandé un allègement de 50% de la dette publique ce qui devrait desserrer l'étau budgétaire qui paralysait le pays depuis près de dix ans.

Le Gouvernement devrait tirer de nouvelles recettes de l'oléoduc qui reliera le gisement de Doba du sud-ouest du Tchad au terminal pétrolier de Kribi. Une ombre demeure à ce tableau globalement satisfaisant : le programme de privatisation progresse très lentement en raison d'un environnement judiciaire et juridique déstabilisant.

Au total l'activité économique devrait croître à un rythme annuel de 6,0% en termes réels avec un niveau général de prix voisin de 2,0% en moyenne annuelle.

En **République Centrafricaine**, l'activité économique en 1998 pourrait repartir si les efforts du Gouvernement visant à favoriser le retour à une paix sociale, à rétablir la sécurité intérieure et à organiser et améliorer les circuits de commercialisation (diamant, coton, café, et bétail) sont poursuivis. Dans cette perspective, la croissance serait impulsée par l'expansion du secteur primaire, la relance du programme d'investissement public, et la poursuite de la restructuration de l'économie. Au total le taux de croissance du PIB pourrait s'établir à 5,5% en termes réels.

Au **Congo**, la politique du Gouvernement s'inscrit dans le cadre d'un programme d'urgence post-conflit en accord avec les autorités du FMI. Dans cette perspective, la stratégie du Gouvernement pour 1998 sera orientée vers les actions d'urgence préalable : le rétablissement de la sécurité des personnes et des biens, la restauration des capacités administratives des services de l'Etat, l'intensification des réformes structurelles en particulier dans les domaines des banques, des assurances, de la sécurité sociale, et des entreprises publiques ainsi que la reconstruction des infrastructures de Brazzaville. Le rythme de croissance du PIB réel pourrait atteindre 8% grâce notamment au secteur pétrolier (60% des recettes budgétaires et 40% du PIB total) qui permettrait de soutenir la reconstruction de l'ensemble du secteur non pétrolier. Cependant l'économie congolaise reste largement dépendante de l'évolution du contexte politique encore peu stable.

En **Guinée Equatoriale**, Malabo n'a toujours pas conclu d'accord avec les institutions financières internationales. Cependant la croissance de l'économie devrait s'appuyer sur le développement du secteur pétrolier en dépit de la baisse des cours et des effets de la crise des pays de l'Asie du Sud-Est sur le secteur forestier (800 000 mètres cubes en 1997). L'activité économique devrait atteindre un rythme de croissance annuel réel de 14,7% en 1998.

Au **Tchad**, le gouvernement poursuit sa politique d'assainissement des finances publiques et observe, dans le même temps, les critères de réalisation quantitatifs de la FASR conclu avec les autorités du FMI.

La stratégie du Gouvernement demeure orientée vers la réduction des déséquilibres financiers et la mise en œuvre de mesures structurelles visant à accroître la compétitivité et à jeter les bases d'un développement économique et social durable. Pour 1998, le taux de croissance en termes réels a été révisé à 6% contre 7% prévu initialement.

C- La situation des marchés des matières premières

L'année 1998 serait marquée par les conséquences sur les matières premières agricoles (cacao, huile de palme, caoutchouc, café) du nuage de fumée qui couvrait une partie de l'Asie du sud-est (Indonésie et Malaisie) et l'impact du phénomène météorologique El Niño.

1- Le pétrole

La récente chute des cours du brut (15 dollars le baril au 13 janvier 1998) laisse présager une année 1998 particulièrement difficile pour le marché pétrolier mondial. La demande pétrolière asiatique risque de baisser de 200.000 b/j et l'OPEP devrait extraire 800.000 b/j supplémentaires en moyenne en 1998. A ces deux facteurs s'ajoute la croissance de la production en mer du Nord d'environ 8% et la réapparition de l'Irak sur le marché.

2- Le manganèse

L'année 1998 serait marquée par une amélioration du contexte économique européen et le maintien d'un bon niveau d'activité tant aux Etats-Unis qu'en Asie. Il devrait en résulter une hausse de la production mondiale d'acier et un stockage d'alliages qui pourrait entraîner l'augmentation des prix.

3- Le sucre

L'offre serait inférieure à la demande. La production mondiale pour la campagne 1997/1998 devrait chuter de 320.000 tonnes pour atteindre 122,8 millions de tonnes, face à une consommation estimée à 123,9 millions de tonnes, soit un déficit d'environ un million de tonnes.

Les cours du sucre roux sont soutenus par la contre-performance de la Russie.

4- Le café

La production mondiale de café en 1998 serait de 99,5 millions de sacs (Ms) dont 37,1 Ms pour le Robusta et 62,4 Ms pour l'Arabica. La consommation mondiale est estimée quant à elle à 102 Ms. Le Brésil et la Colombie seraient passés sous la barre de 38% de la production mondiale réalisée lors de la campagne 1996/1997, mais ils conservent toutefois leur leadership sur le marché.

5- Le cacao

La récolte mondiale de cacao en 1997/1998 atteindrait 2,787 millions de tonnes (Mt), soit une hausse de 3,6% : la Côte d'Ivoire produirait 1,18 Mt, soit une hausse de 4%, le Ghana 350.000 tonnes tandis que la récolte du Brésil augmenterait de 5%. La consommation progresserait de 1,5%.

6- L'huile de palme

La production globale d'huile de palme en 1998 s'élèverait à 17,9 millions de tonnes (Mt), soit 500.000 tonnes de plus qu'en 1997. Les prix demeureront fermes en 1998. Parallèlement, les stocks d'huile de palme en Malaisie atteindraient leur plus faible niveau en quatre ans, 550 à 600.000 tonnes. Cette baisse devrait s'accroître étant donné que la demande d'huile sera plus importante pour compenser l'absence de l'Indonésie sur ce marché.

7- Le caoutchouc

En 1998, la baisse tendancielle des cours se poursuivrait avec la dépréciation des monnaies de référence qui pousserait les producteurs à réclamer un relèvement des seuils d'intervention du stock régulateur. La crise financière asiatique se traduirait par le quasi assèchement des financements destinés aux usines de caoutchouc synthétique et aux usines de transformation de

gomme naturelle, entraînant une chute de la production de pneumatiques.

Les cours seraient à la hausse, du fait des tonnages disponibles limités face à une demande croissante.

II- LE CONTEXTE NATIONAL : L'évolution récente de l'économie

Au Gabon, la conjoncture économique reste marquée par les effets de la crise asiatique sur le secteur bois et le fléchissement du marché pétrolier qui ont entraîné une forte baisse des exportations et un amenuisement des recettes budgétaires. Cette situation a conduit le Gouvernement à revoir à la baisse le budget de l'Etat à la somme de 897,5 milliards de F CFA contre 1057 milliards initialement prévus, soit un recul de 15,09%.

a- les quatre grands produits d'exportation

L'évolution actuelle du marché pétrolier ne permet pas d'envisager une hausse de la production pétrolière en 1998. Au premier semestre 1998, elle a enregistré une baisse de 2,4% par rapport à la même période en 1997 (8,971 millions de tonnes contre 9,190 millions en 1997), malgré l'entrée en production de nouveaux champs. Cette situation est due à l'effondrement du prix de baril de pétrole sur le marché international depuis le début de l'année en cours.

A la fin de l'année, la production de pétrole serait en diminution de 2,8% par rapport à celle de 1997 et le prix moyen du baril s'établirait à 13 dollars US.

Le taux de change du dollar devrait augmenter de 2,8%, passant de 583,7 FCFA en 1997 à 600 F CFA en 1998 : les résultats encourageants enregistrés au premier semestre par l'économie américaine augurent de sa bonne tenue au cours de l'année.

La production de grumes a enregistré une hausse de 2,8% au 1^{er} semestre 1998 par rapport au 1^{er} semestre 1997. Les exportations ont, quant à elles, accusé une baisse de 8,1% sur la même période. Cette dernière évolution traduit l'attitude des

industriels qui, à la fois, spéculent sur une baisse des prix du bois gabonais et redoutent l'inondation du marché international par les produits façonnés provenant de l'Indonésie (contre-plaqué notamment), lesquels bénéficient d'un différentiel de prix très favorable.

Le volume annuel des exportations devrait atteindre 1.838.000 mètres cubes, soit une chute de 31,2% comparé à 1997.

Pour 1998, la production et les exportations de manganèse sont estimées à 2 millions de tonnes. Ce quota pourrait être dépassé, car à fin juin 1998, la production et les exportations sont en hausse respectivement de 4,4% (1.002.743 tonnes contre 960.785 en 1997) et 18,88% (1.167.406 tonnes contre 981.977). Ces bonnes performances s'expliquent par la bonne tenue du dollar et une demande mondiale soutenue.

La production d'uranium a été de 243 tonnes au premier semestre 1998, contre 216 au premier semestre 1997, soit une hausse de 12,5%. Les exportations, quant à elles, ont augmenté de 31,1% et se sont établies à 317 tonnes à la même période.

L'arrêt des activités de la COMUF est prévu au cours du premier semestre de l'année 1999. Cependant, la production annuelle devrait se situer à 720 tonnes et les ventes à 700 tonnes en 1998, en augmentation par rapport à 1997.

b- les autres produits

Malgré la baisse du prix de vente du caoutchouc sur le marché international, la production et les ventes de latex en 1998 seraient de 13.034 tonnes, en hausse de 29% par rapport à 1997.

L'activité meunière et avicole a été soutenue au premier semestre 1998 par rapport à la même période de l'année précédente. La production de farine a enregistré une croissance de 26,8%, alors que celle des œufs a progressé de 18,6%. Cette évolution devrait se poursuivre sur toute l'année, avec une hausse estimée à 12,9% pour la farine et 8% pour les œufs.

A fin mai 1998, la fabrication de sucre en morceaux a baissé de 8% par rapport à mai 1997 pour s'établir à 3.558 tonnes. Dans le même temps, les ventes de sucre (blanc et roux) ont

généralisé un chiffre d'affaires de 4,1 milliards FCFA, soit une hausse de 2,4%.

En année pleine, la production globale devrait avoisiner 16.000 tonnes.

La production de cigarettes poursuit son embellie. Au premier semestre 1998, elle s'est élevée à 9,5 millions de paquets, ce qui représente une progression de 12% par rapport au premier semestre 1997.

L'estimation annuelle situe à 18 millions de paquets (+35%), la production de cigarettes en 1998.

Les performances dans la filière des huiles sont entravées par l'obsolescence de l'outil de production sur le plan industriel. C'est ainsi qu'au premier semestre 1998, on a enregistré un repli de la production des corps gras de 21,7%, en raison des pannes fréquentes à l'usine de Lambaréné. La production de l'oléine et de l'acide gras, quant à elle, augmenterait à la même période respectivement de 4% et 59%.

Contrairement à l'exploitation forestière, l'industrie du bois connaîtrait une évolution contrastée. La production de contre-plaqués baisserait de 1,4% en 1998 par rapport à 1997 (54.135 m³ contre 54.905 m³), alors que les ventes seraient en augmentation de 5,1% (53.344 m³ contre 50.776 m³).

Les industries de seconde transformation des métaux se caractériseraient en 1998 par une stabilité. C'est le cas de la chaudronnerie, de la maintenance et de la carrosserie, dont l'essentiel des commandes provient des pétroliers et des forestiers.

S'agissant de la transformation de l'aluminium, l'activité enregistrerait une légère hausse, en particulier grâce à l'évolution favorable du secteur bâtiment.

Dans les autres secteurs, les transports et communications, les bâtiments et travaux publics, le commerce et les services, l'activité serait à la hausse en 1998 par rapport à 1997.

1- Produit Intérieur Brut

Dans ce contexte, le taux de croissance de l'économie s'établirait à 2% en volume contre 4,1% en 1997. Ce résultat est

imputable à la bonne tenue du secteur hors pétrole dont la valeur ajoutée augmenterait de 3,7% malgré la faible évolution de la demande intérieure et particulièrement des dépenses publiques. Le secteur pétrolier enregistrerait, pour sa part, une croissance négative (-1,3%) suite à la baisse de la production.

La performance du secteur hors pétrole reposerait essentiellement sur la vigueur de l'investissement des entreprises et sur la consommation des ménages.

L'investissement augmenterait sensiblement de 19,5% grâce notamment au renouvellement des équipements dans les BTP et les industries de transformation ainsi qu'aux travaux d'extension des réseaux électriques et d'adduction d'eau.

La consommation des ménages enregistrerait une progression de 5,2% sous l'effet conjugué de la hausse modérée des prix, de l'évolution favorable de la masse salariale et de l'augmentation constante des crédits à la consommation.

Tableau n°1 : le PIB

	1998	1999	Variation en %	
			1998/1997	1999/1998
PIB total	2792,3	2812,1	-7,3	0,7
Pétrole	910,7	876,4	-29,3	-3,8
Hors pétrole	1881,6	1935,7	9,1	2,9
Consommation des ménages	1226,4	1322,3	8,6	7,8
Investissement secteur hors pétrole	264,9	283,3	16,5	6,9

Source : DGE

2- L'emploi

Le niveau général de l'emploi devrait sensiblement baisser en 1998 par rapport à l'année précédente en raison de la compression de l'activité économique entraînée par la chute des cours du pétrole et l'impact de la crise asiatique sur la filière bois

d'une part, et de la politique de stabilisation des effectifs de l'Etat d'autre part.

Dans le secteur privé, l'Office National de l'Emploi a enregistré, au premier semestre, une chute de 15 % des offres d'emplois par rapport à la même période de l'année précédente. Cette réduction provient principalement de l'exploitation forestière qui a contraint certains opérateurs de la branche à mettre une grande partie de leur personnel en chômage technique.

De plus, la révision à la baisse du budget de l'Etat et notamment des dépenses en capital, devrait entraîner un ralentissement des grands chantiers publics qui pourrait se traduire par une réduction des effectifs dans les BTP.

De même, les effectifs salariés dans la fonction publique devraient se stabiliser à 35.200 agents.

En croissance régulière depuis 1993, les effectifs du secteur moderne amorceraient une baisse en 1998. Ainsi, le taux de chômage, estimé à 21% en 1997, devrait s'apprécier d'au moins un point au cours de l'année.

3- Prix et salaires

La masse salariale du secteur moderne enregistrerait une croissance de 3% en 1998 par rapport à 1997. Cet accroissement serait imputable aux glissements catégoriels et, dans une moindre mesure, aux recrutements intervenus dans l'administration décentralisée.

L'évolution des prix à la consommation à Libreville est désormais mesurée par un seul indice, « l'indice des prix à la consommation des ménages africains résidents à Libreville », issu du réaménagement de celui des 125 articles en vue d'une meilleure fiabilité.

En 1998, l'indice des prix enregistrerait une évolution plutôt modérée. En glissement, de décembre 1997 à juin 1998, il ne s'est élevé que de 2,1%, en raison de l'augmentation de 3% des prix des produits locaux, notamment les produits alimentaires

(+3,9%), alors que les prix des produits importés ont quasiment stagné (0,8%) sur la période.

La suspension de la taxe sur la valeur ajoutée frappant les produits agro-alimentaires, les fournitures scolaires et certains produits de première nécessité, à compter du 1^{er} septembre, devrait permettre de contenir l'inflation autour de 3%, en moyenne annuelle, à fin 1998.

4- Finances publiques

En matière de finances publiques, la révision à la baisse du budget de l'Etat a induit une contraction des recettes et des dépenses publiques en même temps qu'une redéfinition des priorités en matière de dépenses d'investissement après une forte expansion de celles-ci en 1997.

En effet, prévu initialement à mille cinquante sept milliards (1.057.000.000.000) en recettes et en dépenses, le budget de l'Etat pour 1998 a connu une réduction de 15,09% en raison du retournement de la conjoncture du secteur d'exportation. Dans ce contexte, son exécution au terme des douze mois de l'exercice budgétaire devrait inévitablement être en deçà des objectifs du programme initial conclu avec le FMI.

Sur le plan des recettes propres totales, le taux de recouvrement de celles-ci au premier semestre se situe à près de 94%, soit une réalisation de 468,8 milliards de F CFA contre 494,5 milliards de F CFA prévu dans le programme révisé.

Au cours de cette période, le secteur pétrolier a généré 289,0 milliards de F CFA de recettes au budget, soit une moins-value de 24,1 milliards par rapport aux 313,1 milliards correspondant aux critères de réalisation quantitatifs retenus pour le premier semestre. Si en dépit de l'offre abondante du pétrole sur le marché international, le taux de change du dollar et le prix du baril connaissent une certaine stabilité pendant le second semestre, il est vraisemblable que les recettes pétrolières atteignent les 470,0 milliards de F CFA (270,0 milliards d'impôts sur les sociétés, 170,0 milliards de redevance et 30,0 milliards d'autres recettes pétrolières) en nette régression par rapport aux 583,3 milliards réalisés en 1997.

Quant aux recettes hors pétrole, elles ont été exécutées à hauteur de 179,8 milliards au cours des six premiers de l'année contre un objectif révisé de 181,4 milliards. A cet égard l'on note qu'en dehors des impôts directs et impôts indirects, les recettes douanières, TVA incluse, paraissent avoir un comportement plus que satisfaisant (95,9 milliards pour les six premiers mois contre un objectif révisé de 86,5 milliards). Aussi, si la tendance observée se poursuit au cours du second semestre, l'on pourrait tabler sur des recettes hors pétrole relativement supérieures à la barre des 362,5 milliards estimés à fin 1998 contre une réalisation de 352,0 milliards en 1997.

D'une manière générale il ne fait aucun doute qu'au regard des résultats enregistrés depuis la dévaluation du F CFA d'une part, et de la mise en œuvre de la réforme fiscal-douanière d'autre part, la contribution des recettes hors pétrole dans le budget de l'Etat, en dehors de l'année exceptionnelle de 1997, va en s'améliorant. Cette observation est confirmée par l'analyse des différents types de recettes budgétaires par rapport aux recettes totales ainsi que de la part des différents types de recettes par rapport au PIB courant. D'ailleurs 1998 devrait constituer une année charnière si des événements majeurs ne se produisaient pas dans le monde.

Tableau n°2 : Recettes

	1994	1995	1996	1997	1998	
					LFI	LFR
I- RECETTES BUDGETAIRES (en Mds de F CFA)						
Recettes Pétrolières	323,5	442,4	450,6	583,3	603,0	470,0
Recettes Non Pétrolières	197,2	288,2	304,3	352,1	394,0	362,5
<i>Impôts et taxes indirects</i>	30,3	41,6	44,9	63,6	68,8	68,8
<i>dont TVA</i>	0	29,4	37,8	45,3	48,5	62,0
<i>Impôts et taxes directs</i>	69,8	105,3	96,5	103,2	115,4	112,0
<i>Recettes des Douanes</i>	87,2	128,7	148,5	176,4	199,4	169,7
<i>Autres Recettes</i>	9,9	12,6	14,4	8,9	10,45	12,0
RECETTES TOTALES	520,7	730,6	754,9	945,4	997,0	832,5
II- RECETTES BUDGETAIRES EN % DES RECETTES TOTALES						
Recettes Pétrolières	62,1	60,6	59,7	63,5	60,5	56,5
Recettes Non Pétrolières	37,9	39,4	40,3	36,5	39,5	43,5
<i>Impôts et taxes indirects</i>	5,8	5,7	5,9	6,6	6,9	8,3
<i>dont TVA</i>	0,0	4,0	5,0	4,7	4,9	7,4
<i>Impôts et taxes directs</i>	13,4	14,4	12,8	10,7	11,6	13,5
<i>Recettes des Douanes</i>	16,7	17,6	19,7	18,3	20,0	20,4
<i>Autres Recettes</i>	1,9	1,7	1,9	0,9	1,0	1,4
RECETTES TOTALES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
III- RECETTES BUDGETAIRES EN % DU PIB						
Recettes Pét. (en % du PIB pét.)	35,2	44,9	35,6	47,6	64,7	44,6
Recettes non pét. (en % du PIB non pét.)	14,0	19,3	18,7	20,4	21,1	18,6
<i>Impôts et taxes indirects</i>	2,2	2,8	2,8	3,7	3,7	3,5
<i>dont TVA</i>	0,0	2,0	2,3	2,6	2,6	3,2
<i>Impôts et taxes directs</i>	5,0	7,1	5,9	6,0	6,2	5,7
<i>Recettes des Douanes</i>	6,2	8,6	9,1	10,2	10,7	8,7
<i>Autres Recettes</i>	0,7	0,8	0,9	0,5	0,6	0,6
RECETTES TOTALES (en % PIB Total)	22,4	29,5	26,1	32,0	35,6	27,7

Source : DGB

La réduction des recettes devrait affecter les dépenses de fonctionnement pour près de -5%, dont -0,62% sur la masse salariale et -10,97% sur les biens et services; -26,67% sur les dépenses en capital; -7,80% sur la dette publique et -19,44% sur le fond pour les générations futures.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, celles-ci ont été exécutées à hauteur de 204,5 milliards de F CFA contre un objectif de 203,4 milliards au cours des six premiers mois. Le dérapage observé concerne exclusivement la masse salariale qui a atteint les 102,6 milliards contre 99,6 milliards prévus. Sur ce

poste un effort d'ajustement devrait être fait afin de contenir l'évolution défavorable de cette dépense et respecter l'objectif des 191,3 prévus à fin décembre 1998. A cet égard, un contrôle systématique de paiements des rappels devrait être opérer pour réaliser cet objectif. Au total, les dépenses de fonctionnement en fin d'année pourrait atteindre les 358,3 milliards de F CFA contre 362,8 en 1997. Soulignons tout de même que si ces objectifs de fin d'année sont atteints, les recettes hors pétrole couvriront entièrement les dépenses de fonctionnement (respectivement 362,5 milliards et 358,3 milliards).

S'agissant des dépenses d'investissement, elles représentent au terme du premier semestre un montant de 98,1 milliards de F CFA contre un objectif de 95,0 milliards. Au cours de cette période l'effort de l'Etat s'est concentré sur le secteur des infrastructures à hauteur de 33%, les secteurs sociaux pour 20% et le secteur productif pour 15%. Au regard du redéploiement effectué à la suite de la révision à la baisse des dépenses, les dépenses d'investissement devraient atteindre les 185,0 milliards de F CFA, en dépassement par rapport aux 165,0 milliards prévus.

Au cours de la même période, l'Etat a décaissé pour près de 97,2 milliards au titre du paiement des intérêts de la dette publique dont 84,3 milliards d'intérêts sur la dette extérieure. Dans le même temps, il a réduit ses arriérés intérieurs constitués essentiellement d'instances du Trésor à hauteur de 46,0 milliards contre 40,9 milliards prévus. Sur ce poste, l'effort de l'Etat devrait atteindre en fin d'année les 57,3 milliards de F CFA.

Tableau n° 3 : Dépenses

	1994	1995	1996	1997	1998	
	Exécut°	Exécut°	Exécut°	Exécut°	LFI	LFR
I- DEPENSES BUDGETAIRES (en Mds de F CFA)						
1- Dépenses de Fonct.	304,9	314,2	329,0	362,8	377,0	358,3
- Traitements et Salaires	165,1	178,1	184,0	189,3	192,5	191,3
- Biens & Services	113,8	112,9	124,8	150,2	159,5	142,0
- Transferts et Subventions	26,0	23,2	20,2	23,3	25,0	25,0
2- Dépenses en capital	131,2	136,0	142,0	115,4	225,0	165,0
- Ressources intérieures	91,2	90,9	93,8	161,6	160,0	
- Ressources extérieures	40,0	45,1	48,2	53,8	65,0	
3- Dette publique	305,0	504,4	411,7	384,3	395,0	364,2
Capital	148,7	303,4	237,6	206,4	216,5	165,6
Intérêts	156,3	201	174,1	177,9	178,5	198,6
4- Autres Dépenses					60,0	10,0
5- Dépenses hors dette	436,1	450,2	470,9	578,2	662,0	533,3
DEPENSES TOTALES	741,1	954,6	882,6	756,1	1057,0	897,5
II- DEPENSES BUDGETAIRES EN % DES DEPENSES TOTALES						
1- Dépenses de Fonct.	41,1	32,9	37,3	38,2	35,7	39,9
- Traitements et Salaires	22,3	18,7	20,8	21,5	18,2	21,3
- Biens & Services	15,4	11,8	14,1	14,4	15,1	15,8
- Transferts et Subventions	3,5	2,4	2,3	2,4	2,4	2,8
2- Dépenses en capital	17,7	14,2	16,1	19,4	21,3	18,4
- Ressources intérieures	12,3	9,5	10,6	14,8	15,1	0,0
- Ressources extérieures	5,4	4,7	5,5	4,6	6,1	0,0
3- Dette publique	41,2	52,8	46,6	42,4	37,4	40,6
Capital	20,1	31,8	26,9	27,3	20,5	18,5
Intérêts	21,1	21,1	19,7	23,5	16,9	22,1
4- Autres dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0	5,7	1,1
5- Dépenses hors dette	58,8	47,2	53,4	57,6	62,6	59,4
DEPENSES TOTALES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
III. DEPENSES BUDGETAIRES EN % du PIB TOTAL						
1- Dépenses de Fonct.	13,1	12,7	11,4	11,5	13,5	11,9
- Traitements et Salaires	7,1	7,2	6,4	6,5	6,9	6,4
- Biens & Services	4,9	4,6	4,3	4,3	5,7	4,7
- Transferts et Subventions	1,1	0,9	0,7	0,7	0,9	0,8
2- Dépenses en capital	5,6	5,5	4,9	5,8	8,0	5,5
- Ressources intérieures	3,9	3,7	3,2	4,5	5,7	0,0
- Ressources extérieures	1,7	1,8	1,7	1,4	2,3	0,0
3- Dette publique	13,1	20,4	14,2	12,8	14,1	12,1
Capital	6,4	12,3	8,2	0,0	7,7	5,5
Intérêts	6,7	8,1	6,0	0,0	6,4	6,6
4- Autres dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,3
5- Dépenses hors dette	18,7	18,2	16,3	17,3	23,6	17,7
DEPENSES TOTALES	31,9	38,6	30,5	30,1	37,7	29,9

Source : DGB

Au total, le solde budgétaire base caisse à la fin du premier semestre est positif et atteint les 23,0 milliards contre 55,7 milliards prévus dans le programme révisé.

Le financement de ce budget pendant cette période a été obtenu à l'extérieur grâce à un tirage de l'ordre de 17,1 milliards, d'un rééchelonnement à hauteur de 28,4 milliards et d'une annulation de la dette de 9,5 milliards ; à l'intérieur grâce au concours de la BEAC pour un montant de 88,0 milliards.

Pour fin décembre 1998, l'estimation du financement global de ce budget pourrait être assuré à l'extérieur par un tirage de 65,0 milliards, un rééchelonnement de près de 56,7 milliards et une annulation de la dette de 19,0 milliards. A l'intérieur, ce financement serait assuré grâce au concours du système bancaire pour un montant estimé à 17,0 milliards et la signature de conventions sur les arriérés intérieurs pour un montant de 57,3 milliards de F CFA.

5- Balance des paiements

En 1998, le déficit de la balance globale se réduirait de 19,7% (96,5 milliards de F CFA contre 120,2 en 1997). Contrairement aux années précédentes, ce recul du déficit proviendrait essentiellement de la baisse considérable du solde négatif de la balance des capitaux et, dans une moindre mesure, de celui des services. Le déficit global serait financé par un aménagement de la dette de 57 milliards de rééchelonnement et 18 milliards d'annulation.

La chute du prix du baril de pétrole, conjuguée à celle des exportations de bois, détériorerait le solde de la balance commerciale de 32,8% (passant de 1181,9 milliards en 1997 à 794,4 en 1998). Cette dégradation entraînerait un résultat déficitaire du solde courant de 92,4 milliards en 1998 alors que depuis 1993 ce compte a toujours été excédentaire.

Tableau n° 4 : Evolution de la balance de paiements

** Projections B.E.A.C.*

	1996*	1997*	1998*
1. Transactions courantes	99,2	142,9	-92,4
A. Biens et services	197,2	270,2	-8,5
a. Biens	1072,3	1181,9	794,4
b. Services	-875,1	-911,7	-802,9
B. Transferts sans contreparties	-98,0	-127,3	-84,0
2. Mouvements des capitaux	-229,7	-263,1	-4,1
A. Long terme	-162,5	-184,8	-36,2
B. Court terme	-67,2	-78,3	32,1
3. Balance globale	-130,4	-120,2	-96,5

Le solde de la balance des capitaux s'inscrirait à la baisse en 1998 : le déficit fléchirait à 4,1 milliards contre 263,1 en 1997, soit un recul significatif de 98,4%. Cette situation découlerait non seulement de la réduction du remboursement de la dette de l'Etat, mais aussi de l'augmentation des emprunts à moyen et long termes et des crédits commerciaux. En définitive, le déficit des capitaux à long terme chuterait de 80,4% alors que le solde des capitaux à court terme enregistrerait un excédent de 32,1 milliards par rapport au solde négatif de 78,3 milliards en 1997.

6- Monnaie et crédit

a- Evolution des agrégats monétaires

En 1998, la conjoncture monétaire internationale est marquée par la crise financière des pays asiatiques et la dépréciation de leurs monnaies.

Sur le plan national, on a noté une progression de la masse monétaire au cours des cinq premiers mois de l'année. Cette création monétaire a été essentiellement générée par une consolidation des créances nettes sur l'Etat, la position extérieure nette s'étant dégradée au cours de la période.

Evolution de la masse monétaire

A fin mai 1998, la masse monétaire s'est située à 504,8 milliards, en progression de 8,6% par rapport à décembre 1997. En fin d'année, elle atteindrait 505,3 milliards et croîtrait de 8,7% à un rythme moins rapide que celui observé un an auparavant.

Cette évolution serait imputable à une hausse de 11,5% de la quasi-monnaie et de 7,1% des disponibilités monétaires.

Le taux de liquidité de l'économie (M2/PIB) atteindrait 17,6% contre 15,3% précédemment, traduisant ainsi une préférence plus accrue du public pour les avoirs les plus liquides.

Les contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs ont chuté de 46,8% , se situant à 52 milliards à fin mai 1998 alors qu'ils étaient de 97,8 milliards en décembre 1997. Cette détérioration est imputable à la position extérieure nette de la B.E.A.C. dont le solde positif du compte d'opérations est revenu à 102,1 milliards en mai 1998 contre 169 milliards cinq mois plus tôt. Le taux de couverture extérieure de la monnaie est descendu à 46,5% contre 83,6%. Pendant cette période, les avoirs extérieurs nets des banques créatrices de monnaie ont crû et sont passés de 5 à 20,9 milliards.

Trois raisons essentielles peuvent expliquer l'érosion de la position extérieure nette du système monétaire national :

1° la dépréciation des monnaies asiatiques et la décreue des cours du baril qui ont entraîné une baisse des recettes pétrolières et un déclin des exportations des produits forestiers ;

2° les paiements effectués au titre de la dette extérieure ;

3° l'augmentation des importations de biens d'équipement.

Il est prévu, dans le cadre de la programmation monétaire, une reconstitution des avoirs extérieurs nets en fin d'année 1998 qui se situeraient à un niveau inférieur à celui de l'année précédente. Ce mouvement porterait le taux de couverture de l'émission monétaire à 65,7%, en baisse par rapport à celui de décembre 1997.

Le crédit intérieur s'est accru de 13,7% et a été la seule contrepartie à l'origine de l'expansion monétaire au cours de la période sous revue. Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 359,5 milliards à fin mai, en progression de 2,3% par rapport à décembre 1997. Leur rythme de croissance passerait à 3,8% en fin d'année 1998 du fait du besoin de financement des entreprises du secteur bâtiment et travaux publics. Les créances nettes sur l'Etat se sont consolidées de 34,5%.

En 1998, le rythme de croissance de la masse monétaire serait inférieur à celui de l'année précédente. Cette évolution proviendrait des crédits à l'économie, alors que les créances nettes sur l'Etat reculeraient. Le maintien des politiques monétaire et budgétaire restrictives permettrait d'écarter les menaces de tensions inflationnistes au cours de cette année électorale.

b- La politique monétaire

La politique monétaire en 1998 a été marquée par une stabilisation des taux et la fixation de l'objectif de refinancement de la B.E.AC à travers la programmation monétaire.

La politique des taux

La politique des taux a été stable depuis leur réaménagement à la baisse le 23 mai 1997.

Les taux sur placements, dans le cadre des appels d'offre négatifs, sont également restés stables au cours de la période sous revue. En revanche, les taux appliqués par les banques aux particuliers et aux entreprises au cours de l'exercice 1998 restent encore élevés. Ce qui explique l'atonie de la demande de crédits constatée depuis 1996. Une politique des taux moins rigoureuse permettrait de relancer cette demande afin de faire croître la consommation et l'investissement.

La fixation de l'objectif de refinancement

Cet objectif, fixé semestriellement par la programmation monétaire, permet de déterminer le montant à mettre en place par la Banque centrale en vue du refinancement des crédits consentis par les banques primaires à leurs clients investisseurs. Pour l'année 1998, il a été fixé pour le Gabon à 2 milliards. En 1999, compte tenu de l'aisance financière des banques, et afin de ne pas pratiquer une politique évolutive des crédits bancaires, l'objectif de refinancement resterait inchangé à 2 milliards.

DEUXIEME PARTIE : LE PROJET DE LOI DE FINANCES 1999

I- LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

A- Hypothèses

En raison d'un environnement économique international fortement ébranlé par d'importantes secousses monétaires et financières d'une part (Asie du Sud-Est, Russie et Etats satellites), et vu la vitesse avec laquelle la propagation internationale des déséquilibres s'effectue d'autre part, les hypothèses à la base du cadrage macro-économique ont été volontairement prudentes tout en étant réalistes en cas de retournement de forte amplitude de la conjoncture internationale.

Dans cette perspective, le prix moyen annuel du baril du pétrole gabonais devrait se situer aux environs de 13,0 dollar US, légèrement en dessous du niveau d'équilibre de long terme du World Economic Outlook eu égard à la réduction des quotas par les membres de l'OPEP lors de la dernière réunion de Vienne.

Quant au cours du dollar, il devrait raisonnablement se situer en deçà de l'Euro si l'économie américaine veut reconquérir quelques parts du marché européen à la suite du choc commercial négatif qu'elle enregistrerait inévitablement en Asie du Sud-Est.

Tableau n°5 : Hypothèses du cadrage

	1997	1998	1999
Production de pétrole - milliers de tonnes	18 462	18 000	17,50
Prix du baril de pétrole - dollar	18,06	13,00	13,00
Taux de change du dollar - ----	583,7	600,0	590,00
Exportations de Mn - milliers de tonnes	2 036	2 000	2 100
Exportations d'uranium - tonnes	513	700	252
Exportations de grumes - milliers de m3	2 671	1 838	1 871
Okoumé	1 850	1 312	1 336
Ozigo	140	41	42
Bois divers	681	485	494

Source : DGE

En outre, du fait des engagements des investisseurs américains dans des régions à risque (Asie du sud-est, Russie et Amérique Latine) le taux de change du dollar devrait accuser un recul pour se situer à 590 F CFA par rapport au niveau estimé de cette monnaie à fin 1998.

Les exportations de bois amorceraient une reprise timide en 1999 (1,8%) avec le retour de l'accalmie sur le marché international.

B- Les résultats de la projection

1- L'équilibre des biens et services

Le PIB enregistrerait une quasi stagnation passant de 2792,3 milliards de F CFA estimé à fin 1998, à 2812,1 milliards en 1999 soit une augmentation de 0,7% reflétant la mauvaise tenue du secteur pétrolier et de la croissance modérée du PIB hors pétrole.

Tableau n°6 : L'équilibre

	1998	1999	variations en %	
			1998/1997	1999/1998
PIB total	2792,3	2812,1	-7,3	0,7
Pétrole	910,7	876,4	-29,3	-3,8
Hors pétrole	1881,6	1935,7	9,1	2,9
Consommation des ménages	1226,4	1322,3	8,6	7,8
Investissement secteur hors pétrole	264,9	283,3	16,5	6,9

Source : DGE

La consommation des ménages (7,8% en volume) et l'investissement du secteur hors pétrole (6,9%) constitueraient le support de cette stagnation, les exportations n'ayant pas encore retrouvé leur vitesse de croisière.

2- Les comptes des agents

a- Les entreprises

Après le fléchissement enregistré en 1998 (environ 4%), la production des entreprises devrait connaître un léger mieux en 1999. Elle progresserait ainsi d'environ 2% contre 4% pour les consommations intermédiaires.

Dans ces conditions, la valeur ajoutée des sociétés régresserait sensiblement de 0,1%. De même, le taux d'épargne passerait de 29% en 1998 à 28% en 1999.

Au total, la capacité de financement des entreprises devrait se conforter : de 160,4 milliards en 1998 à 170,7 milliards en 1999.

b- Les ménages

En 1999, le pouvoir d'achat des ménages devrait sensiblement baissé en raison d'un niveau d'inflation (3% en moyenne annuelle) supérieur au taux de croissance du revenu disponible (2,5%).

Compte tenu de la stabilisation de l'épargne au taux de 1998, soit 7% qui correspond à son niveau moyen des quatre dernières années, la consommation réelle des ménages afficherait une progression de 5,1%, soit deux fois le taux de croissance démographique.

c- Les administrations

La poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques devraient déboucher sur une légère amélioration de la situation financière des administrations en dépit de la contraction des ressources budgétaires de l'Etat par rapport à 1998. La production non marchande augmenterait de 1,3%, tandis que les impôts directs et indirects baisseraient de 2,2%.

Au niveau des emplois, l'investissement des administrations fléchirait de 3,7% et la consommation finale enregistrerait une légère croissance (1,3%) grâce à la politique de rigueur budgétaire.

d- Le reste du monde

Le basculement de la conjoncture du secteur exportateur en 1998, avec comme faits marquants la chute de près de 8 points du prix du Brent et la crise sans précédent du bois, a pesé sur l'évolution des exportations (qui ont chuté de 24%) et entraîné l'effondrement de la capacité de financement de la nation.

Cependant, l'on peut espérer un retournement de cette tendance au cours de l'année 1999.

En conséquence, les excédents extérieurs se maintiendraient à des niveaux appréciables en 1999 : le solde commercial serait de 287,3 milliards de F CFA et la capacité de financement sur l'extérieur se situerait à 1,3% du PIB contre 1,2% en 1998.

II- L'EQUILIBRE DU BUDGET 1999

Au regard du cadrage macro-économique et des objectifs que s'assigne le gouvernement, le budget de l'exercice 1999 devra être exécuté en recettes et en dépenses à hauteur de **916,200 milliards de F CFA**.

A- Ressources

1- Les ressources propres (685 milliards F CFA)

Elles s'inscrivent à la baisse (-17,7%) par rapport à la loi de finances rectificative de 1998. Cette évolution s'explique par une forte contraction des recettes pétrolières (-34,0%)

Cependant cette décre est atténuée par une augmentation substantielle des recettes hors pétrole (+3,4%) :

- les recettes douanières pour environ +3,2% imputable aux importations qui devraient elles mêmes croître de +2,7% en 1999 par rapport à l'estimation à fin 1998 ;

- les impôts et taxes indirects pour +10,2% grâce à une contribution positive des taxes précomptées par l'Etat et l'impôt sur le chiffre d'affaire intérieur. La TVA connaîtrait pour la première fois un léger fléchissement du fait des mesures tendant à suspendre cette taxe sur un certain nombre de produits

2- Les ressources d'emprunt (70 milliards F CFA)

Les ressources propres sont complétées par des ressources d'emprunts liés aux opérations d'investissement pour un montant de 70 milliards.

B- Charges

En dépit de l'évolution du service de la dette (+8,1%) et en l'absence de rééchelonnement, l'évolution globale des charges de l'Etat a pu être maîtrisée (+1,6%) par rapport en 1998.

Le service de la dette publique s'établirait à 393,8 milliards, soit 43,0% de l'ensemble des charges en 1999.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans les limites de 347,9 milliards (38,0% du total), soit une diminution de 2,9% par rapport à l'estimation à fin 1998.

Les dépenses d'investissement seront stabilisées à leur niveau de 1998 (165 Milliards) soit 18,0% de l'ensemble des charges.

Le Fonds de Réserves pour les Générations Futures enregistrerait une baisse de 50% par rapport à 1998 pour s'établir à 5 milliards de F CFA.

Enfin, le budget de 1999 a prévu un montant de 4,5 milliards de F CFA pour l'incitation à la création des micro projets.

C- Le financement du budget 1999

L'analyse des principaux soldes du budget 1999 reflète l'importance du besoin de financement de ce budget au regard de la baisse des recettes. En effet pour 1999 l'objectif du gouvernement est de limiter l'effondrement du solde primaire à 162,6 milliards de F CFA (soit 5,8% du PIB) afin de lui permettre d'honorer ses engagements aussi bien internes qu'externes.

Notons cependant qu'en dehors des emprunts liés aux investissements (70 milliards) l'équilibre relatif de ce budget a été obtenu grâce à divers concours dont :

- des emprunts d'équilibre pour 26,9 milliards correspondant à un concours de la BEAC et du FMI ;
- du produit de la privatisation pour 76,3 milliards;
- d'annulation de la dette pour un montant de 18 milliards;
- et enfin de 40 milliards correspondant au fonds de reconversion de la dette.

III- LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Vu la sensibilité de notre économie aux chocs extérieurs et compte tenu de l'emballement, de celle-ci né de la forte expansion des dépenses publiques au cours de ces derniers mois, la politique du gouvernement pour 1999 réaffirme la nécessité de poursuivre l'exécution du programme d'ajustement à moyen terme conclu avec le FMI depuis 1995. Cela suppose le respect de nos engagements et notamment le remboursement de notre dette sans recourir aux ressources internes.

Dans ce sens, la mise en œuvre des mesures structurelles engagées au cours des exercices antérieurs devrait être maintenue et renforcée tout comme l'assainissement des finances publiques.

A- Mesures structurelles

Pour 1999, le gouvernement attend poursuivre et renforcer la mise en œuvre de mesures visant :

1- L'amélioration du cadre juridique et institutionnel

- l'adoption du code forestier par le gouvernement et sa soumission au parlement ;
- la promulgation de la charte des investissements,
- la soumission du code du travail au parlement,
- l'adoption par le gouvernement du code de sécurité sociale et sa soumission au parlement ;
- la préparation d'un projet de code de commerce en conformité avec la charte des investissements de l'OHADA ;
- l'élaboration d'une nouvelle loi pétrolière ;
- etc.

Ces mesures juridiques et institutionnelles devraient permettre au secteur privé de s'épanouir et prendre par la même occasion le relais de l'Etat partout où il se désengage.

2- Le désengagement de l'Etat du secteur productif :

L'effort de désengagement de l'Etat devrait en effet se poursuivre et s'intensifier tout au long de l'année 1999. Ainsi, les actions porteront particulièrement sur les entreprises de transport et sur les postes et télécommunications, les Ciments du Gabon, etc...

B- Politique budgétaire et fiscale

La politique budgétaire et fiscale du gouvernement s'articulera autour de trois axes :

- Intensifier la mobilisation des recettes hors pétrole ;
- Rationaliser et réduire les dépenses publiques hors paiement d'intérêts ;
- Contenir le recours net de l'Etat aux ressources internes ;

1- Un budget de rigueur

L'effort de redressement des finances publiques est plus que par le passé maintenu et renforcé au regard de l'ampleur des déséquilibres imputables à l'évolution de la conjoncture pétrolière dans le monde.

Pour l'année 1999, cet effort implique en réalité la mise en œuvre d'une politique de stabilisation des dépenses publiques.

C'est ainsi que pour atténuer autant que possible ce cycle d'expansion suivi de ralentissement brutal de l'activité en même temps que des recettes, le projet de loi de finances devrait prendre en compte certains principes de prudence :

- faire couvrir par les recettes hors pétrole les dépenses de fonctionnement ;
- contenir l'ensemble des dépenses hors dette dans une enveloppe qui n'excéderait pas 18 % du PIB.

L'objectif visé ici est de limiter la baisse du solde primaire au regard de la chute des recettes issues du pétrole.

Dans cette perspective, les recettes hors pétrole devraient être améliorées d'environ 3,4% par rapport aux résultats estimés de fin 1998 par :

- une contribution significative des recettes douanières ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale par un prélèvement sur les sommes payées aux prestataires de services non assujettis à la TVA et aux professions libérales ;
- le renforcement des conditions de versement des acomptes pour certaines catégories de contribuables ;
- l'amélioration du rendement des services fiscaux et des services de recouvrement du Trésor.

En matière de dépenses, les consommations de l'Etat hors dette publique devraient être revues à la baisse afin de limiter la dégradation du solde primaire à 5,8% du PIB. Cela devrait se traduire, sur le plan des Biens et services, par une contraction de ce poste de 8,1% par rapport aux résultats estimés à fin 1998.

Pour atteindre cet objectif les mesures suivantes sont envisagées :

- recensement des agents bénéficiaires de logement administratifs ;
- recensement des points de livraison d'eau et des numéros de téléphones, de cellulaires et de télécopies de l'administration ;
- prise en charge des frais de transport des agents contractuels expatriés et leur famille limitée au conjoint et à trois enfants à charge âgés de moins de 18 ans.

La masse salariale, quant à elle, devrait croître de 1,4% alors que les glissements catégoriels représentent environ 3% de la masse salariale de l'année précédente. Il serait donc impératif, pour une exécution sans tensions sur ce poste de :

- systématiser les départs à la retraite ;
- n'accorder aucun renouvellement des contrats expatriés pour les agents atteints par la limite d'âge réglementaire ;
- recenser les agents de l'Etat percevant une prime pour variation du taux de change ;
- contrôler et examiner le cumul de solde.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, son enveloppe sera plafonnée à 165 milliards de F CFA soit un maintien du niveau de 1998.

Enfin, s'agissant de la dette publique, rappelons qu'elle reste une très grande préoccupation pour le gouvernement en raison de son importance dans la politique d'assainissement des finances publiques ainsi que dans l'équilibre des comptes extérieurs. L'on note en effet aujourd'hui que l'encours représente près de 78% de la richesse nationale et que l'allègement des charges qui en résulte absorberait 57,5% des ressources propres. Cette situation critique nécessite la poursuite de la coopération avec les institutions financières internationales, elle nous impose également la conduite d'une discipline rigoureuse dans l'exécution du budget.

Par ailleurs, il s'avère aujourd'hui impératif de prendre des initiatives nouvelles sur le traitement de la dette.

2- Mais un budget qui consacre le recentrage des activités de l'Etat dans ses fonctions régaliennes tout en maintenant un filet social.

Le budget 1999 traduit les engagements du gouvernement dans un certain nombre de domaines prioritaires : les infrastructures de base, la santé et le social, l'éducation et le secteur productif.

a- Les infrastructures de base

Afin de relancer l'activité économique et résorber le chômage d'une part, permettre l'épanouissement du secteur hors pétrole d'autre part, 43,3% du budget d'investissement, soit 71,5 milliards sera consacré au renforcement des équipements de base. L'accent sera mis particulièrement sur la modernisation des infrastructures terrestres avec 54,6 milliards de F CFA, soit 31,9% du budget d'investissement.

b- La santé et le social

Le projet de loi de finances pour 1999 traduit la priorité accordée par l'Etat en faveur des actions de solidarité ainsi que son engagement dans une politique active de santé publique. Dans cette perspective, la santé et le social bénéficieront de 22,0 milliards, soit 13,3% des crédits de paiements de l'exercice 1999. La réhabilitation du système sanitaire de l'Etat consommera 16,5 milliards de F CFA, soit 10,0% de l'ensemble du budget

d'investissement. Les actions de solidarité et l'amélioration de la qualité de vie mobiliseront 5,2 milliards, soit 3,2% du budget d'investissement.

c- L'éducation

En matière d'éducation, le gouvernement entend poursuivre l'effort d'accueil des élèves dans structures adaptées et modernes. Parallèlement, il devra accentuer la modernisation du système éducatif. C'est pourquoi, le budget d'investissement 1999 dégage 16,4 milliards de F CFA, soit 9,9% du budget en faveur du secteur. L'Education nationale absorbera 12,8 milliards, soit 7,8% de l'investissement total.

d- Le Secteur productif

Du fait du désengagement progressif de l'Etat des activités productives, un montant de 11,4 milliards (6,9% du budget d'investissement) devraient lui permettre d'orienter et d'encadrer l'initiative privée.

e- Les autres secteurs

Pour maintenir et accroître la capacité de l'Etat à assurer la sécurité des personnes et des biens, rapprocher l'administration des citoyens, moderniser l'administration une enveloppe de 43,8 milliards de F CFA, 26,5% du budget d'investissement sera dégagée pour 1999.

C- Politique monétaire et du crédit

Pour 1999, la politique monétaire et du crédit accordera une priorité à la lutte contre l'inflation, à conserver une position extérieure nette créditrice et à améliorer le crédit intérieur.

En effet, du fait d'un service de la dette extérieure correspondant à environ 57,5% des ressources propres et à des recettes d'exportation qui devraient s'amenuiser, la bonne tenue des avoirs extérieurs nets est un objectif essentiel si on veut améliorer nos réserves de change et assurer un taux de couverture supérieur à 20%. Les avoirs extérieurs nets devraient régresser et s'établir en dessous de 72 milliards de F CFA contre une estimation à fin 1998 de 83 milliards.

Le rythme de l'activité économique pour 1999 étant stable par rapport à 1998, le crédit intérieur devrait s'établir à fin 1999 à près de 500 milliards de F CFA. Aussi la masse monétaire devrait-elle rester stable autour de 550 milliards de F CFA.

TEXTE DE LOI



Loi n° 025/98

déterminant les ressources et les charges de
l'Etat pour l'année 1999

L'Assemblée Nationale et le Sénat
ont adopté ;

Le Président de la République, Chef de l'Etat,
promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er}. – La présente loi, prise en application des dispositions de l'article 47 de la Constitution, détermine les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 1999.

TITRE I

EVALUATION DES VOIES ET MOYENS

Article 2. – Les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 1999 sont arrêtées à la somme de neuf cent seize milliards deux cent millions (916.200.000.000) de francs Cfa.

Ces ressources et ces charges sont ventilées en annexes de la présente loi.

TITRE II :

DISPOSITIONS FISCALES

Application de la redevance d'usure de la route

Article 3. – A compter du 1^{er} janvier 1999, une redevance d'usure de la route s'applique aux véhicules à moteur. ↴

Alinéa 1. - La Redevance d'Usure de la Route (RUR) instituée par la Loi n° 2/97 du 25 juillet 1997 portant création du fonds d'Entretien Routier (FER) s'applique sur l'ensemble des véhicules à moteur se déplaçant à terre quel que soit l'endroit du territoire national.

La redevance s'applique également aux mêmes véhicules tels que définis ci-dessus, immatriculés ou non à l'étranger, empruntant des voies terrestres nationales, départementales ou communales.

Alinéa 2. - La Redevance d'Usure de la Route est payée chaque année, elle est due par les assujettis propriétaires des véhicules qu'ils soient des entreprises ou des particuliers.

Alinéa 3. - Sont collecteurs de la Redevance d'Usure de la Route :

- les compagnies d'assurances, de courtage ou de réassurances ;
- les représentants des Administrations publiques désignées par un arrêté du ministre chargé des Finances.

Alinéa 4. - Les taux de Redevance d'Usure de la Route sont fixés suivant un barème tarifaire à l'essieu arrêté par le Ministre chargé des Finances.

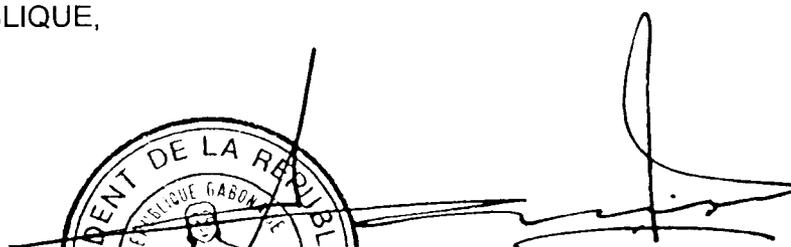
Alinéa 5. - Les modalités de contrôle et de recouvrement sont fixées par arrêté du Ministre chargé des Finances.

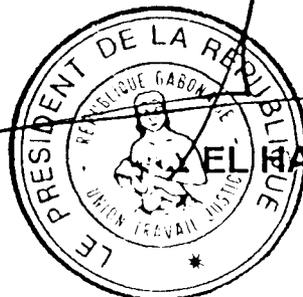
Alinéa 6. - Les contrevenants à l'application de la redevance sur les véhicules et le défaut de versement au Trésor sont sanctionnés comme en matière des taxes sur le chiffre d'affaires.

Article 4. – La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, et exécutée comme loi de l'Etat. ↙

Fait à Libreville, le 14 JAN. 1999

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT


EL HADJ OMAR BONGO



LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Paulin Obame-Nguema

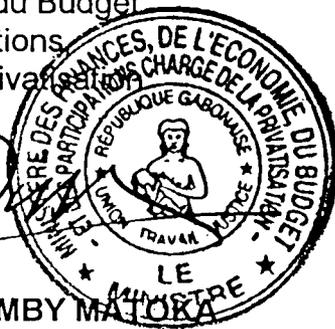


Dr. Paulin OBAME-NGUEMA
Chef du Gouvernement

The seal is circular with the text 'LE PREMIER MINISTRE' at the top and 'REPUBLICQUE GABONAISE' at the bottom. It features a central emblem of a seated figure and the motto 'UNION - TRAVAIL - JUSTICE'.

Le Ministre des Finances,
de l'Economie, du Budget
et des Participations,
Chargé de la Privatisation

Marcel Doupamby Matoro

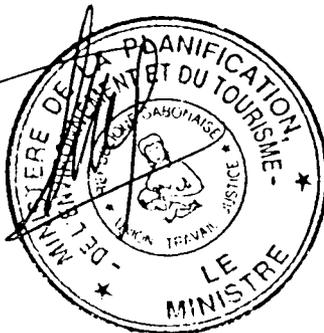


Marcel DOUPAMBY MATORO
LE MINISTRE

The seal is circular with the text 'LE MINISTRE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE, DU BUDGET ET DES PARTICIPATIONS' around the top and 'REPUBLICQUE GABONAISE' at the bottom. It features a central emblem of a seated figure and the motto 'UNION - TRAVAIL - JUSTICE'.

Le Ministre de la Planification
de l'environnement et du Tourisme

Jean Ping



Jean PING
LE MINISTRE

The seal is circular with the text 'LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME' around the top and 'REPUBLICQUE GABONAISE' at the bottom. It features a central emblem of a seated figure and the motto 'UNION - TRAVAIL - JUSTICE'.

ANNEXES



ANNEXE 1 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT

LIBELLE	LFR 1998	Prévisions 1999
Recettes Totales	832 500	685 000
Recettes fiscales	606 800	518 080
Recettes non fiscales	225 700	166 920
Dépenses Totales	731 900	699 800
Dépenses fonctionnement	358 300	347 900
Investissement de l'Etat	165 000	165 000
Prêts & Avances	10 000	9 500
Paiements d'intérêts de l'Etat	198 600	177 400
Solde Primaire	299 200	162 600
Solde Budgétaire	100 600	-14 800
Variation des arriérés	-57 300	0
Solde globale (Base caisse)	43 300	-14 800
Financement Total	-43 300	14 800
Extérieur	-67 700	-56 500
<i>Tirages</i>	65 000	70 000
Emprunts liés	65 000	70 000
Emprunts d'équilibre	0	0
<i>Amortissements</i>	-208 400	-184 500
<i>Rééchelonnement</i>	56 700	0
<i>Annulation</i>	19 000	58 000
<i>Variation des arriérés</i>	0	0
Intérieur	24 400	71 300
<i>Système bancaire</i>	17 000	21 900
Banque centrale	22 000	26 900
Banques commerciales	-5 000	-5 000
<i>Système non bancaire</i>	7 400	49 400
Dette (DGCP & Trésor)	-54 900	-26 900
Produit de la Privatisation	5 000	76 300
Conventions Commerciales	57 300	0
GAP DE FINANCEMENT	0	0



ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ETAT

NATURE DES RESSOURCES	LFR 1998	Prévisions 1999	Variation
PARTIE I : RESSOURCES PROPRES	832 500	685 000	-147 500
dont pétrole	470 000	310 000	-160 000
Titre 1 : Recettes fiscales	606 800	518 080	-88 720
Impôt sur le revenu	364 020	259 100	-104 920
dont pétrole	260 000	156 630	-103 370
Taxes sur les salaires	2 000	1 900	-100
Droits et taxes sur la propriété	2 280	2 095	-185
Taxes sur les biens et services	68 800	79 785	10 985
Droits et taxes de douanes	169 700	175 200	5 500
Autres taxes			0
Titre 2 : Revenus du domaine et des participations financières	213 700	156 420	-57 280
dont pétrole	210 000	153 370	-56 630
Autres	3 700	3 050	-650
Titre 3 : Recettes diverses	12 000	10 500	-1 500
Recettes des régies	0	4 300	4 300
Amendes, confiscations et saisies	1 500	1 400	-100
Produits divers	3 000	4 800	1 800
Dons	0	0	0
Cession d'actifs	7 500	0	-7 500
PARTIE II : RESSOURCES D'EMPRUNTS	65 000	231 200	166 200
Titre 4 : Emprunts liés aux dépenses	65 000	70 000	5 000
Emprunts liés aux investissements	65 000	70 000	5 000
Titre 5 : Emprunts d'équilibre	0	161 200	161 200
Banque centrale et FMI	0	26 900	26 900
Emprunts locaux	0	0	0
Privatisation	0	76 300	76 300
Annulation de la Dette	0	58 000	58 000
Total Ressources	897 500	916 200	18 700

ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ETAT

NATURE DES CHARGES	Dotation LFR 1998	Prévisions 1999	Variation
PARTIE I : DETTE PUBLIQUE	364 200	393 800	29 600
Titre 1 : Service de la dette	364 200	393 800	29 600
Fonds de service DCP	290 500	359 900	69 400
Dettes Trésor Public	40 500	26 900	-13 600
Autres dettes	33 200	7 000	-26 200
PARTIE II : FONCTIONNEMENT	358 300	347 900	-10 400
Titre 2 : Personnel permanent	173 800	176 300	2 500
Titre 3 : Main d'œuvre non permanente	17 500	17 500	0
Titre 4 : Biens & services	142 000	130 500	-11 500
Titre 5 : Transferts et interventions	25 000	23 600	-1 400
PARTIE III : INVESTISSEMENTS	165 000	165 000	0
Titre 6 : Dépenses de développement	165 000	165 000	0
dont reports	0	0	0
Titre 7 : Dépenses d'équipements	0	0	0
PARTIE IV : PRETS ET AVANCES	10 000	9 500	-500
Titre 8 : Prêts et avances	10 000	9 500	-500
Avances aux agents de l'Etat	0	0	0
Avances à l'économie	0	0	0
Prêts à la consommation	0	0	0
Règlements correspondants	0	0	0
Fonds de réserves pour les générations futures	10 000	5 000	-5 000
Incitation à la création des micro projets	0	4 500	4 500
Total Charges	897 500	916 200	18 700

ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES

Article	Nature de la recette	LFR 1998	Prévision 1999
	I. Recettes fiscales		
11.00	Impôts sur le revenu et les bénéfices	364 020	259 100
11.10	<i>Impôts sur les sociétés</i>	310 320	205 630
11.12	Sociétés pétrolières	260 000	156 630
11.13	Sociétés minières	0	0
11.11	Autres sociétés	48 000	47 000
11.14	Retenues à la source	2 320	2 000
11.20	<i>Impôts sur les personnes</i>	41 700	41 570
11.21	Impôts sur le revenu des personnes physiques	5 000	4 870
11.22	Acomptes versés par les salariés	19 000	19 000
11.23	Taxe complémentaire sur les salaires	17 000	17 000
11.24	Impôts forfaitaires sur le revenu	700	700
11.30	<i>Impôts sur le revenu des valeurs mobilières</i>	11 000	11 000
11.90	<i>Pénalités sur le revenu et les bénéfices</i>	1 000	900
12.20	Versements forfaitaire sur les salaires	2 000	1 900
13.00	Droits et taxes sur la propriété	2 280	2 095
13.11	Taxes sur les terrains et valeurs locatives		
13.12	Taxes sur les biens de main morte	180	195
13.14	Droits de mutation	2 100	1 900
14.00	Taxes sur les biens et services	68 800	79 785
14.10	Taxe sur le chiffre d'affaires intérieur	1 050	3 900
14.14	Taux précomptés par l'Etat		4 000
14.20	Taxes sur les transactions	0	900
14.21	Taxes sur la valeur ajoutée	62 000	61 000
14.22	Taxe sur les opérations financières	1 200	3 400
14.24	Droits d'accises	1 270	1 250
14.30	Taxes sur les assurances	780	1 900
14.40	Taxes sur les loyers	1 500	2 435
14.50	Taxes sur les produits raffinés	1 000	1 000
15.00	Droits et taxes de douanes	169 700	175 200
15.10	Droits et taxes à l'importation	140 000	155 800
15.20	Droits et taxes à l'exportation	29 700	19 400
19.00	Autres taxes		
	Total recettes fiscales	606 800	518 080

II. Recettes non fiscales

20.00	Recettes du domaine public	201 800	147 370
22.10	Revenus du domaine foncier	100	100
22.22	Revenus du domaine forestier	1 300	900
22.30	Recettes du domaine pétrolier	199 100	145 170
22.31	<i>Redevance pétrolière</i>	<i>180 000</i>	<i>131 000</i>
22.32	<i>Contrat de partage</i>	<i>17 000</i>	<i>13 000</i>
22.33	<i>Redevance supercificiaire</i>	<i>185</i>	<i>170</i>
22.34	<i>Boni sur attribution de permis</i>	<i>1 915</i>	<i>1 000</i>
22.40	Revenus du domaine minier	1 300	1 200
22.50	Revenus des participations	11 900	9 050
22.51	Participations dans les sociétés pétrolières	10 900	8 200
22.52	Participations dans les autres sociétés	1 000	850
30.00	Autres recettes	12 000	10 500
31.00	Recettes de régies		4 300
32.00	Amandes, confiscations et saisies	1 500	1 400
33.00	Autres recettes	3 000	4 800
34.00	Dons	0	0
35.00	Cessions d'actifs	7 500	0
	Total recettes non fiscales	225 700	166 920
	TOTAL RECETTES PROPRES	832 500	685 000

ANNEXE 5 : RECETTES HORS PETROLE

	LFR 98	PLF 99	ECART
TOTAL	362 500	375 000	12 500
Impôts & taxes indirects	68 800	79 785	6 985
<i>Taxe sur la Valeur Ajoutée</i>	62 000	61 000	-1 000
<i>Taxe/Chiffre d'Affaire Intérieur</i>	1 050	3 900	2 850
<i>Taxe/Transactions</i>	0	900	900
<i>Taux précomptés par l'Etat</i>	0	4 000	4 000
<i>Taxe/Opérations Financières</i>	1 200	3 400	2 200
<i>Droits Accises</i>	1 270	1 250	-20
<i>Taxe/Assurances</i>	780	1 900	1 120
<i>Taxe /Loyers</i>	1 500	2 435	935
<i>Amende fiscale / tabac</i>	0	0	0
<i>Taxes/produits de chasse</i>	0	0	0
<i>Taxes/bateaux de plaisance</i>	0	0	0
<i>Taxe/Produits Raffinés</i>	1 000	1 000	0
Impôts & taxes directs	112 000	109 515	-2 485
<i>Impôt/Sociétés Hors Pétrole</i>	50 320	49 000	-1 320
Mines	0	0	0
Autres sociétés	48 000	47 000	-1 000
Retenues à la source	2 320	2 000	-320
<i>Impôt/Personnes</i>	41 700	41 570	-130
IRPP	5 000	4 870	-130
Acomptes Versés Salaires	19 000	19 000	0
Taxe complémentaire	17 000	17 000	0
Impôts forfaitaires sur le revenu	700	700	0
Taxe forfaitaire de sol. Nationale (TFSN)	0	0	0
<i>Impôt/Revenu Valeurs Mobilières</i>	11 000	11 000	0
Revenus domaine foncier	100	100	0
Revenus domaine forestier	1 300	900	-400
Revenus domaine minier	1 300	1 200	-100
Pénalités/Revenus & Bénéfices	1 000	900	-100
Versements Forfaitaires	2 000	1 900	-100
<i>D&T sur la propriété</i>	2 280	2 095	-185
Taxes sur les terrains & valeurs locatives	0	0	0
Taxes sur les biens de main morte	180	195	15
Droits de mutation	2 100	1 900	-200
Participations dans les autres sociétés	1 000	850	-150
Droit de timbre	0	0	0
Autres taxes	0	0	0
Douanes	169 700	175 200	5 500
Droits & Taxes à l'Importation	140 000	155 800	15 800
Droits & Taxes à l'Exportation	29 700	19 400	-10 300
Recettes diverses	12 000	10 500	-1 500
Cessions d'actifs	7 500	0	-7 500
Recettes régies	0	4 300	4 300
Amendes, confiscations et saisies	1 500	1 400	-100
Dons	0	0	0
Autres recettes	3 000	4 800	1 800

ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET SUBVENTIONS

IMPUTATION	LIBELLE	DOTATIONS LF 1999
BOURSES		
1/ BOURSES ET STAGES		
OO211800 5100	Dépense centralisée	1 145 000 000
OO2513015100	Bourses France	3 880 000 000
OO251402 5100	Bourses Belgique	200 000 000
OO251503 5100	Bourses Etats-Unis	750 000 000
OO251604 5100	Bourses Maroc	1 500 000 000
OO225197 5100	Bourses Côte d'Ivoire	887 000 000
842 311 005 100	Autres Etudiants à l'Etranger	2 458 706 000
842 211 005 100	Etudiants au Gabon	1 790 990 000
812 211 005 100	Enseignement Secondaire	1 054 518 000
	sous total	13 666 214 000
2/ GRANDES ECOLES		
411 131 005 100	Ecole Nationale d'Administration	170 000 000
511 161 005 100	I.E.F.	100 000 000
411 132 005 100	E.P.C.A.	95 000 000
221 161 005 100	Ecole Nationale Magistrature	80 000 000
571 212 005 100	Ecole du Cadastre	32 400 000
821 121 005 100	Formation Professionnelle	100 000 000
831 431 005 100	Institut National Jeunesse et Sport	81 140 000
571 411 005 100	Institut National Cartographie	8 000 000
911 312 005 100	Internats	99 000 000
	sous total	765 540 000
3/ AUTRES		
311 131 005 100	Contre Ingérences S- Militaire	3 000 000
311 152 005 100	Direction Gie Santé Militaire	18 000 000
311 211 005 100	Gendarmerie Nationale	40 000 000
321 111 005 100	Garde Républicaine	4 000 000
441 111 005 100	Commandement en Chef	5 000 000
911 231 005 100	Ecole Nationale de Santé et d'Action Sociale	916 704 000
	sous total	986 704 000
	TOTAL BOURSES	15 418 458 000
ALLOCATIONS CHEFFERIES		
421 411 915 200	PROVINCE DU WOLEU NTEM	125 064 000
421 431 815 200	PROVINCE DE L'OGOUE MARITIME	30 792 000
421 441 415 200	PROVINCE DE LA NGOUNIE	140 052 000
421 461 315 200	PROVINCE DU MOYEN OGOOUE	48 328 000
421 471 615 200	PROVINCE DE L'OGOUE IVINDO	47 040 000
421 481 715 200	PROVINCE DE L'OGOUE LOLO	92 976 000
421 491 515 200	PROVINCE DE LA NYANGA	68 000 000
421 511 005 200	PROVINCE DE L'ESTUAIRE	31 212 000
421 611 215 200	PROVINCE DU HAUT OGOOUE	86 412 000
	TOTAL ALLOCATIONS CHEFFERIES	669 876 000

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
002631005300	PARTIS POLITIQUES	100 000 000
112 121 005 300	AGATIP	-
121131005300	QUESTURE ASSEMBLEE NAT-	100 000 000
191 123 005 300	QUESTURE SENAT	100 000 000
222 511 005 300	OHADA	-
311114005300	DIRECT° OF- NAT- ANCIENS COMBAT-	32 600 000
521 511 005 300	PROMOGABON	50 000 000
53213105300	AGENCE PROMOTION INVESTIS-	-
561 511 005 300	CENTRE NAT- ANTI-POLLUTION	21 000 000
612 321 005 300	SMAG	
722 521 005 300	ASECNA	800 000 000
722 522 005 300	AIR GABON	300 000 000
732 121 005 300	GABONTOUR	
742 511 005 300	CNI	100 000 000
812 311 005 300	TRANSPORTS SCOLAIRES	500 000 000
812 611 005 300	FONDATION INTER-EDUCATION	150 000 000
812 511 005 300	CORPS DE LA PAIX	80 000 000
822 121 005 300	ANFPP	400 000 000
831111005300	ASSOCIAT° SPORTIVES & JEUNESSES	50 000 000
832211005300	OFFICE NATIONAL GESTION STADES	50 000 000
852 211 005 300	MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS	50 000 000
852 311 005 300	THEATRE NATIONAL	50 000 000
862 511 005 300	C I R M F	550 000 000
862 521 005 300	CENAREST	200 000 000
912 511 005 300	HOPITAL SCHWEITZER	500 000 000
921 211 005 300	OFFICE NATIONAL POUR L'EMPLOI	145 000 000
952 511 005 300	CNGS	670 000 000
	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	4 998 600 000
ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT		
811 416 005 400	ENSEIGNEMENT PRIVE ALLIANCE CH.	50 000 000
811 413 005 400	ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE	275 000 000
811 414 005 400	ENSEIGNEMENT PRIVE PROTESTANT	125 000 000
811 415 005 400	ENSEIGNEMENT PRIVE LAIC	50 000 000
	TOTAL ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT	500 000 000
AIDES ET SECOURS		
311 411 005 500	FORCES TERRESTRES	5 000 000
311 421 005 500	MARINE NATIONALE LIBREVILLE	1 233 000
311 511 005 500	ARMEE DE L'AIR	3 500 000
311 513 005 500	LBV PC MVENGUE	2 000 000
311 611 005 500	SAPEURS POMPIERS	2 000 000
441 115 005 500	DG ORGANISAT° ET PERSONNELS	500 000
931 121 005 500	AIDES ET SECOURS INDIGENTS	300 000 000
	TOTAL AIDES ET SECOURS	314 233 000
911 211 005 600	INDEMNITES AGENTS SANTE VILLAGE	
	DIRECTION GLE SANTE PUBLIQUE	38 400 000
	TOTAL IND-AGENTS SANTE VILLAGE	38 400 000
5800	COTISATIONS INTERNATIONALES	1 660 433 000
TOTAL TRANSFERTS & INTERVENTIONS		23 600 000 000

ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES

SECTION	ORGANISMES BENEFICIAIRES	DOTATIONS LF 1999
12	Union des Parlementaires Union des parlementaires Africains Association des Secrétaires Généraux des Parlements Association Internationale Parlementaires Langue Française	14.095.000 15.000.000 500.000 5.180.000
13	INTOSAI AFROSTAI	720.000 1.800.000
14	ACCF	5.000.000
15	Union Conseils Eco-Sociaux d'Afrique	-
19	Association des Secrétaires Généraux des Parlements Association Internationale Parlementaires Langue Française	500.000 5.180.000
22	Institut International de Droit d'Expression Française	-
25	Pays non alignés OUA et Agences spécialisés ONU ACCT	- 400.000.000 442.000.000 65.200.000
41	CAFRAD	3.300.000
43	Bureau Intergouvernement pour l'information URTNA	- 4.500.000
44	Organisation de la Police criminelle CISM	6.920.000 -
51	Conseil Africain de la Comptabilité CEA Conseil de Coopération Douanière UDEAC CREDAF Organisation Assurances Africaines CICA	- - - 250.000.000 2.000.000 - -
53	ACP PNUD	57.000.000 50.000.000
55	ONUDI CEEAC Fonds Commun pour les Produits de Base Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle	5.000.000 - - 5.000.000
56	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	-
57	Organisation Africaine de Cartographie	-
61	FAO Office International des Epizooties	33.500.000 -
62	Organisation des Pays Producteurs de Bois Conservation de la Faune Sauvage Organisation Internationale des Bois Tropicaux	- - 13.804.000
63	Centre de mise en valeur des Ressources Minérales	-
65	Fonds International de l'Habitat	-
66	Centre Régional Africain de l'Energie Solaire Comité inter africain d'étude hydraulique Conseil Mondial de l'Energie Agence Internationale pour l'Energie Atomique	- - - 16.000.000



67	APPA	18.000.000
72	ASECNA	-
	CAFAC	3.273.000
	OACI	7.756.000
	Organisation Mondiale de la Météorologie	7.694.000
73	Organisation Mondiale du Tourisme	-
74	CMEAOC	-
	Organisation Maritime Internationale	-
	Association Internationale de la Signalisation Maritime	-
	Commission Internationale sur les Thonidés	-
	Académie des Sciences et Techniques de la Mer	-
	COREP	-
	ICCAT	7.550.000
	Comité Régional du Golfe de Guinée	-
81	UNESCO	23.961.000
	CONFEMEN	-
	BASE	-
82	CAMPC	-
83	CONFES	-
	Conseil Supérieur du Sport en Afrique	-
84	CAMES	-
	AUPELF	-
	CIERA	-
	AIMAF	-
85	ICCROM	-
	ICA	-
	CICIBA	150.000.000
91	Fondation Léon MBA	10.000.000
	OMS	25.000.000
	OCEAC	-
92	OIT	-
	CRADAT	-
	Centre Régional Africain d'Administration du Travail	-
94	Fédération Internationale pour l'Economie Familiale	-
95	Croix Rouge Internationale	5.000.000
TOTAL CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES		1.660.433.000



ANNEXE 8 : RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE 1999

	dette	Solde	Main d'œuvre	Biens & services	transferts	Total
DEPENSES COMMUNES	393 800 000 000	2 131 000 000	41 052 276	43 891 120 724	8 462 000 000	448 325 173 000
POUVOIRS PUBLICS	0	15 771 000 000	4 395 969 000	12 256 972 000	247 975 000	32 671 916 000
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	0	6 176 000 000	570 256 000	3 029 405 000	0	9 776 661 000
SENAT	0	0	1 434 620 000	2 305 020 000	105 680 000	3 845 320 000
ASSEMBLEE NATIONALE	0	6 389 000 000	1 534 678 000	4 510 006 000	134 775 000	12 568 459 000
HAUTES JURIDICTIONS	0	0	26 184 000	297 800 000	2 520 000	326 504 000
COUR CONSTITUTIONNELLE	0	0	80 512 000	339 840 000	5 000 000	425 352 000
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	0	0	482 112 000	386 181 000	0	868 293 000
CONSEIL NATIONAL COMMUNICATION	0	0	61 512 000	352 540 000	0	414 052 000
CONSEIL NATIONAL DEMOCRATIE	0	0	0	100 000 000	0	100 000 000
CABINETS POLITIQUES	0	1 681 000 000	84 480 000	0	0	1 765 480 000
VICE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	0	0	42 720 000	207 000 000	0	249 720 000
PRIMATURE	0	1 525 000 000	78 895 000	729 180 000	0	2 333 075 000
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	0	10 291 000 000	2 469 105 600	5 880 892 400	987 200 000	19 628 198 000
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	0	70 000 000	12 594 000	60 620 000	0	143 214 000
VICE PRIMATURE	0	5 294 000 000	115 927 000	624 410 000	80 000 000	6 114 337 000
CONTROLE D'ETAT	0	247 000 000	16 998 000	76 400 000	0	340 398 000
AFFAIRES ETRANGERES	0	4 680 000 000	2 323 586 600	5 119 462 400	907 200 000	13 030 249 000
DEFENSE	0	37 020 000 000	322 930 000	13 827 749 000	111 333 000	51 282 012 000
DEFENSE NATIONALE	0	35 902 000 000	317 865 000	11 001 749 000	107 333 000	47 328 947 000
GARDE REPUBLICAINE	0	0	0	2 466 000 000	4 000 000	2 470 000 000
SECURITE MOBILE	0	1 118 000 000	5 065 000	360 000 000	0	1 483 065 000
ADMINISTRATION GENERALE	0	22 023 000 000	845 690 000	6 275 369 000	955 096 000	30 099 155 000
FONCTION PUBLIQUE	0	2 771 000 000	55 928 000	449 002 000	268 300 000	3 544 230 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	0	4 044 000 000	410 758 000	832 790 000	669 876 000	5 957 424 000
COMMUNICATION	0	3 347 000 000	265 316 000	2 583 159 000	4 500 000	6 199 975 000
POLICE NATIONALE	0	9 430 000 000	113 688 000	1 501 248 000	12 420 000	11 057 356 000
SECURITE PENITENTIAIRE	0	2 431 000 000	0	909 170 000	0	3 340 170 000
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	0	12 884 000 000	1 107 157 124	4 360 517 876	580 400 000	18 932 075 000
FINANCES & BUDGET	0	9 004 000 000	704 450 124	2 945 859 876	352 000 000	13 006 310 000
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	0	297 000 000	22 955 000	124 500 000	50 000 000	494 455 000
PLANIFICATION	0	1 696 000 000	79 838 000	379 710 000	107 000 000	2 262 548 000
ECONOMIE	0	394 000 000	56 282 000	245 764 000	0	696 046 000
COMMERCE, CONSOMMATION & INDUSTRIE	0	907 000 000	70 001 000	472 148 000	10 000 000	1 459 149 000
ENVIRONNEMENT & PROTECTION NATURE	0	108 000 000	4 020 000	37 000 000	21 000 000	170 020 000
CADASTRE	0	433 000 000	168 573 000	153 500 000	40 400 000	795 473 000
PARTICIPATIONS	0	45 000 000	1 038 000	2 036 000	0	48 074 000



ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	0	8 271 000 000	3 464 258 000	8 679 683 000	81 304 000	20 496 245 000
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	0	1 745 000 000	385 851 000	227 083 000	33 500 000	2 391 434 000
EAUX ET FORETS	0	1 797 000 000	377 258 000	600 400 000	13 804 000	2 788 462 000
MINES	0	1 414 000 000	66 860 000	124 804 000	0	1 605 664 000
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	0	2 221 000 000	2 353 277 000	1 426 237 000	0	6 000 514 000
HABITAT ET LOGEMENT	0	809 000 000	27 258 000	5 163 559 000	0	5 999 817 000
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	0	185 000 000	15 876 000	43 380 000	16 000 000	260 256 000
HYDROCARBURES	0	0	152 265 000	1 003 560 000	18 000 000	1 173 825 000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0	100 000 000	16 909 000	15 460 000	0	132 369 000
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	0	0	68 704 000	75 200 000		143 904 000
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	0	2 147 000 000	225 054 000	645 850 000	1 226 273 000	4 244 177 000
TRANSPORTS	0	304 000 000	41 329 000	196 320 000	0	541 649 000
AVIATION CIVILE	0	962 000 000	34 292 000	91 380 000	1 118 723 000	2 206 395 000
TOURISME ET LOISIRS	0	371 000 000	54 835 000	139 220 000	0	565 055 000
MARINE MARCHANDE ET PECHE	0	510 000 000	94 598 000	218 930 000	107 550 000	931 078 000
ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	0	51 949 000 000	2 003 198 000	15 482 246 000	8 239 315 000	77 673 759 000
EDUCATION NATIONALE	0	43 277 000 000	1 141 928 000	9 792 190 000	2 308 479 000	56 519 597 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	0	187 000 000	6 516 000	14 980 000	500 000 000	708 496 000
JEUNESSE ET SPORTS	0	1 260 000 000	74 624 000	418 143 000	181 140 000	1 933 907 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	5 199 000 000	681 619 000	5 088 303 000	4 249 696 000	15 218 618 000
CULTURE ET ARTS	0	1 213 000 000	37 147 000	101 350 000	250 000 000	1 601 497 000
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	0	444 000 000	8 076 000	0	750 000 000	1 202 076 000
EDUCATION POPULAIRE	0	369 000 000	53 288 000	59 680 000	0	481 968 000
LOISIRS	0	0		7 600 000		7 600 000
ADMINISTRATIONS SOCIALES	0	13 813 000 000	2 625 586 000	19 199 600 000	2 709 104 000	38 347 290 000
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	0	10 526 000 000	2 130 538 000	11 202 031 000	1 589 104 000	25 447 673 000
TRAVAIL ET EMPLOI	0	1 127 000 000	106 165 000	285 160 000	145 000 000	1 663 325 000
AFFAIRES SOCIALES	0	1 932 000 000	353 415 000	397 897 000	300 000 000	2 983 312 000
PROMOTION FEMININE	0	60 000 000	22 829 000	49 082 000	0	131 911 000
SOLIDARITE NATIONALE	0	0	8 463 000	7 245 850 000	675 000 000	7 929 313 000
RESSOURCES HUMAINES	0	168 000 000	4 176 000	19 580 000		191 756 000
TOTAL GENERAL	393 800 000 000	176 300 000 000	17 500 000 000	130 500 000 000	23 600 000 000	741 700 000 000

Source : D.G.B

**ANNEXE 9 : LISTE DES ENTREPRISES DU PROGRAMME DE
PRIVATISATION/DESENGAGEMENT EN 1999**

N°	Entreprises	Part ETAT en %	Etat d'avancement
1	Office des Ports et Rades du Gabon(OPRAG)	100	en cours de lancement
2	Air Gabon	80	lancé
3	Compagnie de Navigation Intérieure (CNI)	100	à lancer
4	Gabon Informatique	74	en cours
5	Société de Développement d'Agriculture au Gabon (AGROGABON)	93	en cours
6	Office des Postes et Télécommunications	100	en cours
7	Ciments du Gabon	91	en cours
8	Société de Développement d'Hévéaculture au Gabon (HEVEGAB)	95	lancé
9	Société Nationale d'Acconage et de Transit (SNAT)	51	en cours
10	Société Sucrière du Haut Ogooué (SOSUHO)	53	en conclusion
11	Société Industrielle et Avicole d'Elevage de BOUMANGO (SIAB)	34	à lancer
12	Société PIZO de Formulation de Lubrifiants (PIZOLUB)	49	à lancer
13	Entreprises participations financières de l'Etat à 10%, acquise dans le cadre du code des Participations	10	en cours
14	Société Gabonaise de Fûts (SOGAFUTS)	39	à lancer
15	Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG)	30	à lancer
16	SOGADEL	97	à lancer
17	S.N.I	77	à lancer
18	S.G.E.P.P.	25	à lancer
19	EAULECO	54	à lancer

Source : Cellule technique du Secrétariat du Comité de Privatisation

